

180

DÉCRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN PREFET

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

la Constitution ;

la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;

le Décret D/2018/169/PRG/SGG du 16 Avril 2018, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralis

le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 Janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 Janvier 2021, portant structure du Gouvernement

Les Décrets D/2021/017-018-024-028/PRG/SGG des 19, 21, 23, 27 Janvier 2021

D/2021/082/PRG/SGG du 19 mars 2021, portant Compositions partielles du Gouvernement ;

Le Décret D/2021/118/PRG/SGG du 29 avril 2021, portant nomination d'un membre du Gouvernement ;

les nécessités de Services.

DÉCRETE

Article 1^{er} : Monsieur Lanfia Kouyaté, Administrateur Civil, Mle 190098 T, H/A, précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de la Préfecture de Gaoual, est nommé Préfet de Gaoual, en remplacement de Monsieur Moulaymane SOW, décédé.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 JUIN 2021

